



Volet thématique « Prévention des crises et consolidation de la paix »

Résumé des résultats clés et réalisations

Problématique

Prévention des crises et consolidation de la paix : les défis

Quelque 1,5 milliard de personnes vivent dans des régions où sévissent des conflits violents et voient ainsi leur accès à l'éducation et au travail, et tout simplement leur vie, lourdement entravés. Les inégalités socio-économiques et l'absence d'un État de droit et d'une bonne gouvernance constituent encore et toujours les principaux défis à relever pour la réalisation des OMD et pour la définition d'une transition appropriée vers le développement durable et la participation démocratique aux processus de décision. À chaque crise, ce sont des décennies d'avancées en termes de développement qui peuvent être réduites à néant, avec des conséquences désastreuses pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).



L'écart entre les pays où sévissent / ont sévi des conflits et les autres pays en développement s'est creusé du point de vue de la réalisation des OMD. De fait, aucun État fragilisé et à faible revenu n'a réalisé le moindre OMD à ce jour. L'inégalité de ces pays face au reste du monde est écrasante : 60 % des personnes souffrant de malnutrition, 61 % des personnes en situation de précarité et 77 % des enfants non scolarisés vivent dans des régions fragilisées ou en situation de conflit. Quant aux États fragiles, ils comptent quelque 65 % de la population mondiale n'ayant aucun accès à l'eau et à l'hygiène et détiennent le triste record de la mortalité infantile (70 % des cas mondiaux). Nombre de ces personnes en situation de vulnérabilité vivent dans des pays d'Amérique latine ou d'Afrique subsaharienne. Dans de nombreux États fragiles sortant de conflits violents, la menace d'une rechute dans la crise est omniprésente.

Or précisément, la consolidation de la paix vise à réduire le risque de retomber dans la violence et les conflits. Un élément crucial dans la relation entre développement, paix et sécurité réside dans les pouvoirs et la légitimité d'un État. Au sortir d'un conflit violent, la mise en place de services sociaux par l'État peut énormément contribuer à (r)établir la confiance de la population en sa légitimité, et ainsi renforcer l'engagement des intervenants dans le processus de paix, tout particulièrement lorsque des inégalités et des discriminations sont à la base du conflit en question.

Volet thématique « Prévention des crises et consolidation de la paix » du Fonds OMD



Les 20 Programmes conjoints du volet thématique « Prévention des crises et consolidation de la paix » ont reçu une subvention considérable de 94 millions de dollars américains du Fonds OMD en vue de soutenir des interventions centrées sur la prévention des crises et la réduction de la violence, l'amélioration des moyens de subsistance disponibles afin de réduire la violence chez les jeunes ainsi que la favorisation du dialogue et de l'égalité. Les conflits qui sévissent dans les 20 pays concernés sont de gravité variable. Tous les programmes menés partagent néanmoins un objectif commun, à savoir veiller à ce que chaque individu connaisse et exerce ses droits, ce qui constitue l'une des pierres angulaires d'une stratégie de consolidation de la paix et de prévention des crises. Certains Programmes conjoints ont également poursuivi des objectifs plus spécifiques, par exemple, apporter une aide aux personnes déplacées ou développer les capacités de minorités.

Les interventions des Programmes conjoints s'articulent autour des objectifs suivants :

- La promotion et la protection des droits des personnes déplacées (Mexique, Serbie et Croatie)
- La prévention des conflits et de la violence (Serbie, Soudan, Guatemala, ancienne République yougoslave de Macédoine et Haïti)
- L'accès à la justice et le renforcement de l'État de droit (Afghanistan, Mauritanie, Bolivie et Mexique)
- Le renforcement du dialogue inter-ethnique (Colombie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Chili et Serbie)
- La sécurité du citoyen (El Salvador, Panama, Costa Rica, Guatemala et Haïti)
- La prévention des crises dans les régions les plus vulnérables (Liban et République démocratique du Congo)

Les Programmes conjoints ont soutenu divers intervenants, notamment les populations les plus vulnérables, les gouvernements à l'échelon national et/ou local, ainsi que des dirigeants au sein de la société civile et des collectivités locales.

Réalisations et résultats

Tendances clés

L'analyse des principales réalisations des Programmes conjoints révèle les tendances suivantes.

Approches multisectorielles intégrées : les cas de la Serbie, de la République démocratique du Congo, du Mexique et de la Colombie s'illustrent pour la création de synergies satisfaisantes entre les principaux intervenants, ce qui concourt à des résultats intégrés plus positifs pour les bénéficiaires.

Équité : trois Programmes conjoints se distinguent pour la lutte contre les inégalités, à savoir ceux menés dans l'État mexicain du Chiapas, le département colombien de Nariño et le sud de la Serbie, qui ont particulièrement réussi dans la réduction des inégalités qui touchaient les communautés marginalisées.

Tendances régionales pour la sécurité du citoyen : l'Amérique latine est un bon exemple de la manière dont les Programmes conjoints ont contribué à favoriser l'application des bonnes pratiques pour la prévention des crises et la consolidation de la paix, en vue de :

- Soutenir les processus de dialogue nationaux afin de prévenir les conflits et d'en transformer l'impact, sur base d'un consensus (Nicaragua et Honduras).
- Favoriser le renforcement des moyens nationaux et locaux afin de limiter l'impact des conflits (Bolivie, Mexique et Colombie).
- Améliorer la sécurité des citoyens en Amérique centrale, au travers de la conception, de l'implémentation et du soutien de politiques nationales dans ce domaine (Costa Rica, El Salvador, Honduras et Guatemala).
- Soutenir les cadres institutionnel et légal (nouvelle loi mexicaine pour l'État du Chiapas).

Prise en compte des discriminations à l'encontre des femmes par les Programmes conjoints : l'inclusion sociale des femmes est importante pour le développement durable, le processus de réconciliation et la prévention des conflits (Mexique, Colombie, El Salvador et Chili).



Durabilité et 'réplicabilité'

En ce qui concerne la durabilité et la « répliation » éventuelle de la plupart des Programmes conjoints, les cas du Mexique, de la Colombie, du Salvador, du Liban, de la Serbie et de l'ancienne République yougoslave de Macédoine fournissent des références intéressantes.

Dans le domaine de la **promotion et de la protection des personnes déplacées**, une nouvelle loi sur la prévention des déplacements dans l'État du Chiapas au Mexique s'est montrée relativement innovante dans son approche de protection des droits des communautés les plus marginalisées et vulnérables. Elle a permis d'inscrire les déplacements à l'agenda politique et est à présent appuyée par le gouvernement régional de même que par ses bénéficiaires, qui jouissent grâce à elle d'une reconnaissance de leurs droits. Cette loi joue un rôle clé face au défi croissant des déplacements au Mexique causés notamment – au-delà de l'État du Chiapas - par le trafic de drogue. Cette loi pour la protection des droits des

personnes déplacées et les plus marginalisées a de bonnes chances non seulement de perdurer au Chiapas, mais également d'être reprise dans d'autres régions du Mexique.

Le Programme conjoint de Colombie met également l'accent sur la participation des collectivités et du gouvernement, notamment sur une interaction étroite avec la société civile, les femmes et les associations pour la jeunesse. Cette approche en fait un candidat exemplaire en termes de durabilité et démontre une responsabilisation au niveau national et local.

En Europe de l'Est, un autre Programme conjoint centré sur les minorités marginalisées et leurs droits présente un bon potentiel en termes de durabilité. Le succès de ce programme mené dans le sud de la Serbie provient d'une collaboration étroite avec le gouvernement eu égard à la responsabilisation, à la visibilité des résultats et à l'impact obtenu. Les causes premières du conflit qui accable cette région sont les inégalités, les discriminations et les problèmes économiques. Les projets du Programme conjoint ciblant les jeunes et les femmes ont porté leurs fruits parce qu'ils privilégient la création d'opportunités économiques pour les populations marginalisées. Ces initiatives en faveur des jeunes et des femmes ont de bonnes chances d'être reproduites pour d'autres groupes vulnérables du sud de la Serbie.

La **sécurité des citoyens** est un problème courant en Amérique latine, et tout particulièrement en Amérique centrale. Le Salvador offre un bon exemple d'une approche destinée à améliorer la sécurité des citoyens qui est non seulement durable mais également reproduite par d'autres pays d'Amérique centrale tels que le Panama et le Costa Rica.

Conclusions et recommandations clés

L'étude a permis d'identifier une série de facteurs clés pour la création d'un environnement favorable au bon fonctionnement des programmes :

- **Promouvoir l'appropriation au niveau local** : L'appropriation locale commence par la définition des priorités, des besoins et des approches de consolidation de la paix au niveau local. **Recommandation** : Il s'agit de soutenir des solutions de consolidation de la paix qui soient endossées au niveau local, en veillant avant tout à ne causer de tort à personne.
 - **Renforcer l'accès** aux services sociaux et à l'assistance juridique pour les groupes vulnérables est crucial, tout comme l'amélioration de l'accès aux informations concernant leurs droits et les services disponibles. Les exemples de la Serbie, du Mexique et de la Colombie ont montré comment cette approche contribue à démarginaliser les groupes vulnérables et les minorités ethniques. **Recommandation** : La gouvernance des solutions doit être gérée au niveau local.
 - **Favoriser la confiance** : parmi les facteurs facilitants d'un programme figure l'aide apportée aux communautés locales. La conception d'initiatives de développement des capacités et la sélection d'acteurs à former de manière appropriée au contexte et aux bénéficiaires locaux sont également cruciales. Les partenariats et le dialogue multisectoriels sont essentiels. Veiller à ce que les programmes créent des mécanismes permettant de réunir les acteurs locaux en vue du dialogue et de la coopération contribue à construire la confiance et la cohésion sociale, de même que la résilience des collectivités.
 - **Encourager l'autonomisation** des individus, des collectivités et des institutions ainsi que le renforcement de leurs capacités à gérer des conflits est essentiel à la consolidation de la paix. Un centrage sur les collectivités est également nécessaire afin d'accroître la résilience des



institutions locales et de la société civile.

- **Veiller à la participation des différents intervenants**, à toutes les étapes. La participation des collectivités favorise leur engagement et leur responsabilisation.
- **Promouvoir l'égalité comme outil de consolidation de la paix** : corriger les inégalités est crucial pour la consolidation de la paix.
- **Poursuivre des partenariats innovants** : l'échelle et les nombreux paramètres d'un processus de consolidation de la paix exigent un engagement collectif.
- **Généraliser l'intégration de la problématique des discriminations** (y compris de la violence) à l'encontre des femmes dans toutes les interventions de consolidation de la paix, et renforcer le rôle joué par les femmes et les jeunes filles dans la consolidation de la paix.



Perspectives d'avenir : agenda du développement post-2015 et OMD

Les OMD adoptés en 2000 ont contribué à dynamiser les efforts de lutte contre la pauvreté en définissant huit objectifs ambitieux à réaliser pour 2015. Mais malheureusement, à moins de trois ans de l'échéance, il apparaît clairement que nombre de ces objectifs seront manqués, en particulier dans les régions fragilisées. Les inégalités sociales se font par ailleurs de plus en plus préoccupantes dans le sillage du Printemps arabe.

L'un des enseignements importants des OMD est que tout nouveau cadre de référence doit être formulé de façon transparente et inclusive, en prenant en compte les apports et les connaissances de ceux-là mêmes qui vivent dans la pauvreté et l'exclusion.

Pour lire le rapport complet (en anglais) : <http://on.mdgfund.org/Wp9tNi>